

# Reflex

## Saint-Joseph-de-Rivière

### SOMMAIRE

<b>Le mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Au Village</b>	<b>4</b>
- Elections, Urbanisme, Cérémonie, Santé, Noël, Vœux du Maire, City Stade	
- Informations gouvernementales	
- Législation cimetièrre, appel au civisme	
- Extinction nocturne de l'éclairage public	
- La Croix du Demay	
- Expression de l'opposition	
- Exposition temporaire, Nuit des Etoiles	
- Bibliothèque	
<b>Dans nos associations</b>	<b>10</b>
- Comité des Fêtes, Club des Aînés	
- Association Familles Rurales	
- Collectif C'est pour aujourd'hui et pour demain	
- La Truite des Fontaines	
- Sac à Jouets, Sou des Ecoles	
- Association Sportive Rivièreoise	
<b>En Chartreuse</b>	<b>16</b>
- Parc Naturel Régional de Chartreuse	
- Cœur de Chartreuse	
<b>Agenda et dernière minute</b>	

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**n°130**  
**2ème SEMESTRE 2021**

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière  
Directrice de la Publication :  
Marylène GUIJARRO Maire  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.





# Le mot du Maire



Chères Riviéroises, chers Riviérois,

L'automne a paré de ses plus belles couleurs nos forêts et nos jardins, le froid commence à s'installer et l'année s'achève.

L'équipe municipale, élus et agents, ont répondu à vos attentes et sont restés disponibles malgré un premier trimestre chaotique lié à la crise sanitaire.

Les actions menées ont porté sur la rénovation de bâtiments (coursives et toiture de l'école), sur l'économie d'énergie (éclairage public, des classes, du terrain de foot, changement de radiateurs). Ces réalisations ont pu voir le jour grâce aux aides de l'état, de la région et du département.

Divers travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement, sur la réparation de fuites, sur l'agrandissement du cimetière, sur l'extinction de l'éclairage nocturne, sur le city stade ont mobilisé

nos services.

Nous avons démarré une première phase de sécurisation des déplacements dans les hameaux en lien avec les habitants et celle de la route départementale avec le concours des services du département.

La reprise de la garderie périscolaire et la signature du nouveau PEDT (Projet Éducatif de Territoire) ont permis la pérennité de l'offre. Nous avons également mis en place des rencontres ponctuelles avec les jeunes de notre commune, pour une écoute de leurs besoins et des réponses à apporter en fonction de nos possibilités.

Les assemblées générales des associations ont toutes été fructueuses et porteuses de projets. Merci à tous les bénévoles pour leur implication sans faille.

La culture s'est invitée dans la vie riviéroise avec le spectacle du groupe de Tahiti ou celui de la compagnie des Entêtés, l'exposition de l'ADDIVE, la participation de la commune aux Trésors de Chartreuse, la nuit des étoiles, la conférence d'un habitant.

Mais Saint Joseph de Rivière doit développer de nouvelles actions comme la mise en lien de tous les hameaux avec le centre Bourg par des modes piétons ou vélos, comme l'amélioration de notre cadre de vie avec la rénovation du patrimoine riviérois, l'embellissement paysager, le projet jumelage, les chantiers participatifs, qui restent des enjeux touristiques et sociaux importants. Si la situation sanitaire nous le permet, nous pourrions envisager des rencontres avec les habitants sur la traversée du village, grand projet de ce mandat.

Tout cela se fera ensemble, avec vos réflexions, votre participation, afin de nous guider dans nos décisions.

Pour ma part, j'ai essayé d'être au plus près de vous sur le terrain et de représenter au mieux Saint Joseph dans toutes les instances, afin de porter votre voix au cœur de notre territoire.

Les fêtes de fin d'année approchent et je souhaite à chacun de beaux moments familiaux, des échanges, des retrouvailles, des enfants ou petits-enfants à choyer, de la douceur dans ce monde chaotique.

Je vous donne rendez-vous pour les vœux de la municipalité début janvier, en attendant prenez soin de vous.

Votre Maire,  
Marylène GUIJARRO

# Au village

## Une année 2022 riche en élections !

Cette année 2022 verra la fin du quinquennat du président de la République avec la tenue des **élections présidentielles** les **10 et 24 avril 2022**.

Attention la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 4 mars 2022.

Cette élection sera suivie par les **élections législatives** qui se tiendront les **12 et 19 juin 2022** avec une date limite d'inscription sur les listes électorales le vendredi 6 mai 2022.

Pour vous inscrire, il suffit de vous rendre sur le site : **service-public-fr**

- Papiers-citoyenneté
- Élections
- Cliquez sur « accéder au service en ligne » en vous connectant avec votre compte France Connect

ou de vous rendre en mairie pour retirer un formulaire papier muni d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

## Dépôt des demandes d'urbanisme par voie électronique

Il sera possible, à **partir du 01 janvier 2022**, pour toute personne qui en fait le choix, de déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique : c'est la Saisine par Voie Electronique (SVE).

Cependant, le pétitionnaire a, sauf changement ultérieur, toujours la faculté de déposer sa demande au format papier.

Attention ! le pétitionnaire devra se conformer à une procédure particulière d'envoi, ce dernier ne pourra se faire que sur **un lien unique**, lui permettant de consulter les conditions générales d'utilisation et de sécuriser son envoi en recevant un accusé de réception.

Aucun autre mode de transmission électronique ne sera validé par la collectivité.

Vous trouverez dès le début de l'année toutes les informations pratiques concernant cette nouvelle procédure sur le site de la commune, les panneaux d'affichage ou à l'accueil de la mairie.

## Commémoration à St Joseph de Rivière

La cérémonie de **commémoration** du 103ème anniversaire de l'Armistice de 1918 a été un moment de recueillement pour de très nombreux habitants de St Joseph de Rivière réunis autour de Marylène GUIJARRO leur maire au monument aux morts de la place de l'Église. Au-delà de cette forte participation des habitants pour rendre hommage aux combattants de la Première Grande Guerre 14-18 et à leurs familles meurtries\*, étaient aussi présents Monsieur Jean-Claude SARTER, maire de St Laurent du Pont, les représentants des anciens combattants, les sapeurs-pompiers, l'orchestre d'harmonie de l'école de musique, les écoliers et leurs enseignants, les membres du Conseil municipal. Le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) lu par des écoliers a été unanimement apprécié et cette cérémonie a été aussi le moment de remettre à l'épouse de Monsieur Jean-Paul COTTIN à titre posthume la médaille des anciens combattants. A **11 heures** précises, heure à laquelle les combats ont été suspendus le **11 du 11<sup>ème</sup>** mois 1918, les cloches ont sonné dans tous les villages de France.



\* et désormais à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels



# Au village

## ARRIVEE

### Médecin généraliste

La municipalité vous informe de l'arrivée d'un nouveau médecin, Madame Lise LAFARGUE, dans les locaux où exerçait le docteur BRUET à côté du salon de coiffure.

Ouverture du cabinet jeudi 25 novembre, prise de rdv au 09 67 03 22 20 ou sur le site Doctolib.

## DEPART

L'ostéopathe de notre commune Vladyslav Gorchynskyy, ne pourra malheureusement pas poursuivre son activité.

Il quittera la commune en début d'année 2022.

## Noël, Vœux du Maire, Repas des aînés

Comme chaque année, les décorations de Noël du village auront lieu le 4 décembre à 9h30. Tous les volontaires souhaitant participer sont les bienvenus. Un après-midi accordé à la préparation des décorations aura lieu le 27 novembre à 14 h à la salle des associations.

La distribution des colis pour les aînés se fera le 11 décembre prochain.

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 7 janvier à 19h à la salle d'animation rurale et sera l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants des deux dernières années, (2020 n'ayant pu se faire pour les raisons que vous connaissez).

Le repas des aînés est de retour et se déroulera le 23 janvier à la salle d'animation rurale (passe sanitaire obligatoire).

## Vive le City Stade !

Depuis plusieurs années déjà l'équipe municipale de Saint Joseph a étudié, avec l'aide du bureau d'études Alp-Etudes de Moirans, la possibilité d'installer sur la commune un équipement de loisirs destiné aux jeunes. Le choix s'est porté sur un City stade qui offre une aire de jeux compacte permettant la pratique de divers sports tels que le basketball, le hand-ball, le mini-foot, voire même le hockey sur gazon...et davantage suivant l'inspiration des pratiquants ! L'emplacement retenu après une étude d'implantation a été la plateforme du plan d'eau qui regroupe plusieurs qualités : propriété communale, grand terrain plat, orientation préférentielle pour l'espace de jeux, environnement agréable, proximité du village tout en laissant aux jeunes une liberté d'action, et bientôt un accès sécurisé depuis le centre village.

Ce terrain d'une dimension de 12m par 24m est revêtu d'une surface technique particulière permettant d'offrir un certain confort de jeux. La couleur (manganèse) a été choisie pour être moderne tout en s'inscrivant de belle manière dans le paysage.

Sa réalisation présente un coût total de 95 000 € TTC et son financement a été assuré par un legs à la commune de Madame Jacqueline ROCHE née VERVOIS complété par des aides du Département et de la Région. Le constructeur est l'entreprise Transalp, concepteur et fabricant français d'aires de jeux et terrains multisports situé à l'Albenc et de renommée internationale.



# Au village

## Equipements spéciaux obligatoires

Afin d'améliorer la circulation et la sécurité sur les routes dans les régions montagneuses, il faut, depuis peu, équiper sa voiture d'équipements spécifiques. Il s'agit de la loi Montagne II du 28 décembre 2016 dont le décret est paru au *Journal officiel* le 18 octobre 2020. Cette mesure concerne 48 départements situés dans des massifs montagneux. Pour certains départements limitrophes au nôtre, (Savoie Haute-Savoie, Hautes Alpes) l'obligation est totale sur le département. En Isère, l'obligation est partielle, c'est-à-dire limitée aux zones en altitude. La commune de Saint Joseph de Rivière est incluse dans ce périmètre.

Concrètement, il est obligatoire depuis le 1er Novembre, de détenir dans son coffre des chaînes à neige métalliques ou textiles permettant d'équiper au moins deux roues motrices ou bien d'être équipé de quatre pneus hiver.

Cette obligation concerne le massif de la Chartreuse mais aussi Belledonne, l'Oisans et le Vercors. Grenoble est exclus de ce dispositif. Pour vous aider à mieux connaître les zones, des panneaux, comme ceux -ci, ont été ou vont être déployés au bord de nos routes.



Soyez donc prudent et sachez toutefois que les éventuels manquements à cette obligation ne seront pas sanctionnés cet hiver.

## Communiqué de presse

**Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous. Adoptez les bons gestes pour réduire les risques.**

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO2) augmentent avec l'utilisation des appareils de chauffage. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable.

Des gestes simples contribuent à réduire les risques.

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole...) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale et secondaire le cas échéant :

- Aérez votre logement au moins 10 minutes par jour même s'il fait froid ;
- Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air ;
- Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...

En collectivité, il convient d'être particulièrement attentif : les intoxications liées à l'utilisation de chauffages à gaz sont fréquentes.

Les symptômes : maux de tête, fatigue, nausées, apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer.

Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite.

En cas de suspicion d'intoxication :

- Aérez immédiatement ;
- Arrêtez si possible les appareils à combustion ;
- Évacuez les locaux ;
- Appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes et peut nécessiter une hospitalisation.

**Chaque année, environ 1300 épisodes d'intoxications au CO2 survenus par accident et impliquant près de 3000 personnes sont déclarés aux autorités sanitaires.**

# Au village

## Cimetière et législation

Après une première communication sur l'interdiction d'utiliser des désherbants pour l'entretien du cimetière, nous souhaitons vous apporter quelques informations supplémentaires.

Concernant les concessions perpétuelles qui ne seraient pas entretenues, il est demandé de ne pas les nettoyer bénévolement d'une part parce que ce pourrait être interprété comme profanation et d'autre part parce que c'est un moyen, pour la municipalité, de répertorier les éventuelles possibilités de reprise. Reprises réalisées selon une procédure sur plusieurs années, avec photos à l'appui, prouvant l'état d'abandon.

Durant les années précédentes, il a été réalisé un gros travail de recensement des concessions échues/abandonnées ce qui a permis la reprise d'une dizaine d'entre elles afin de les remettre en disponibilité.

La vente de concession perpétuelle n'est plus possible de nos jours. Seuls des contrats trentenaires sont établis. A l'approche du renouvellement des contrats, la municipalité peut être amenée à prendre contact avec les descendants/héritiers d'une famille si ceux-ci ne se manifestent pas à la date de l'échéance afin de statuer sur la reconduction ou l'arrêt du contrat. L'informatisation du dossier cimetière va nettement en faciliter la gestion.

Depuis plusieurs années les communes n'autorisent plus l'acquisition d'une concession par avance, cette dernière ne peut être malheureusement réalisée qu'au moment du décès. En effet, les municipalités sont tenues d'avoir un certain nombre de concessions disponibles, équivalant à 5 à 6 fois le nombre d'inhumations annuelles : pour St Joseph environ 6 inhumations annuelles (excepté 2020 qui a été très endeuillée) d'où la nécessité d'avoir 25 à 30 concessions disponibles. Ceci n'est actuellement pas le cas sur notre commune, il a donc été prévu l'agrandissement du cimetière sur des parcelles voisines, acquises récemment. La première étape est la création d'ici la fin de l'année d'un site cinéraire comprenant jardin du souvenir, columbarium et cavurnes. L'emplacement pour les monuments funéraires sera aménagé ultérieurement car il nécessite de plus amples formalités.



## RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'alimentation en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eau de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

**!** Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

## Appel au civisme

De multiples dégradations sont constatées régulièrement sur la commune : bouteilles de bières abandonnées devant l'école, porte de la chaufferie de l'école arrachée, éclairage du local du foot cassé avec une carabine à plomb, infraction à l'école et dégradation-vol du matériel pédagogique scolaire et d'autres encore...

Nous invitons donc les personnes concernées à plus de civisme car, qui dit dégradation, dit réparation et coût pour la collectivité...

Nous remercions également tous les riverains de ne pas intervenir si vous êtes témoins de tels agissements, il est vivement conseillé de contacter la gendarmerie, qui est prévenue de ces incivilités.

Nous comptons sur votre collaboration.

# Au village

## Extinction nocturne de l'éclairage public

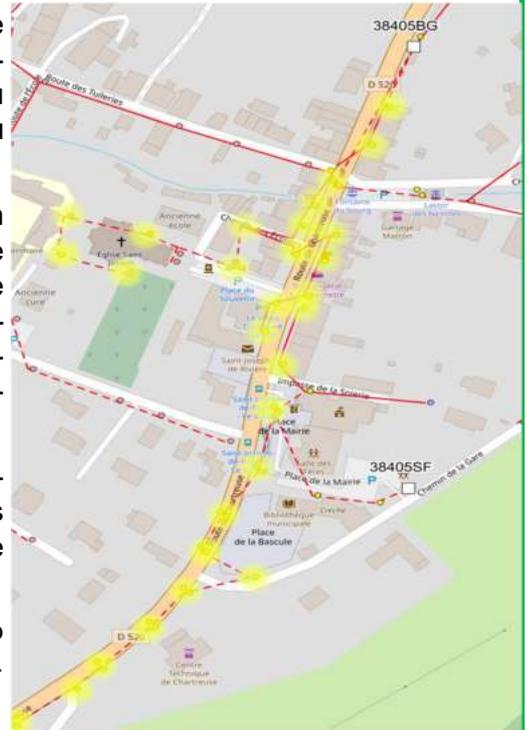
Nous avons déjà abordé le sujet dans un précédent numéro, la commune ayant l'ambition d'appliquer une extinction des luminaires la nuit, à partir de 23h jusqu'à 5h du matin. L'extinction nocturne de l'éclairage public, outre les économies faites sur l'électricité, permettra de réduire la pollution lumineuse. C'est une démarche mise en œuvre par de nombreuses communes du parc de Chartreuse.

Par souci de cohérence avec nos communes voisines, et afin de maintenir éclairé l'axe principal de la route départementale, nous garderons une section du bourg éclairée toute la nuit, avec cependant au terme de toutes les rénovations, un abaissement de la luminosité au cœur de la nuit. C'est le choix qu'a fait Saint-Laurent-du-Pont.

L'extinction devrait être effective début 2022. Cette opération coïncide également avec une rénovation des luminaires du bourg : de l'entrée du village côté la Placette jusqu'à la mairie. En effet, cette partie est rénovée pour accueillir des ampoules LED, moins gourmandes en énergie. En raison du chevauchement de ces deux opérations, les luminaires « impasse de la soierie » et « place de la mairie » resteront peut être allumés le temps qu'ils soient rénovés.

Pour les mêmes raisons, les lumières situées place de l'église, et derrière celle-ci resteront éclairées en permanence. Nous attendrons leur rénovation en éclairage LED l'année prochaine pour les éteindre la nuit.

Légende de l'image : Plan de la traversée du bourg avec un halo autour des luminaires qui resteront éclairés la nuit pour l'année 2022.



## La Croix du Demay

Samedi 11 septembre dernier à 11h30, le Père Dariusz, prêtre de la Paroisse St Bruno de Chartreuse en présence de tous les résidents du hameau du Demay a béni la croix dite "Croix du Demay".

Pourquoi une croix dans nos villages ? En 1856, le Pape Pie IV étend au monde entier la fête du Sacré Cœur et ainsi de la Croix.

Huit Croix sont installées à Saint Joseph de Rivière de 1871 à 1889.

Celle du Demay fut implantée en 1887 sur un terrain privé comme toutes les autres. Le temps a usé cette dernière qui devenait dangereuse.

C'est sur l'initiative de Jean Pierre BOTTA, entrepreneur en retraite que cette rénovation a été mise en route.

Les travaux ont débuté en mai 2020 pour se terminer en septembre 2021.

Ce gros travail de démolition et de reconstruction a pu se faire grâce à une souscription pour faire face à une partie de la dépense. C'est Raymond JACQUIER, le sculpteur sur pierre du hameau des Grollets qui a réalisé la partie ancienne, ainsi que l'association "Air et Temps" et de nombreux bénévoles qui ont permis de reconstruire ce nouvel édifice à l'identique.

**Oui au Demay ... le monde change, mais la croix demeure...**

## Expression des élus de l'opposition

Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer dans cette édition du REFLEX.

# Au village

## Exposition artistique

La municipalité met à disposition la salle de la mairie pour des expositions temporaires.

Tous les artistes en herbes, de loisirs, confirmés ou professionnels de la commune et des alentours sont les bienvenus pour exposer leurs œuvres. La salle est équipée de cimaises avec des chaînes pendantes métalliques pour accrocher tableaux, peintures, dessins, aquarelles, œuvres littéraires ou autres. La durée de l'exposition est à la convenance de l'artiste-exposant et au maximum de 3 mois.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître les disponibilités.

Une première exposition des œuvres de l'artiste peintre, Joëlle RAMBAUD, aura lieu de mi-novembre à mi-février.

Soyez nombreux à venir découvrir les expositions en mairie.

## Nuit des Étoiles

Samedi 23 octobre dernier a eu lieu la Nuit des Étoiles au stade de football de la commune. Une centaine de personnes se sont déplacées pour observer les étoiles, les planètes, les constellations. La soirée s'est terminée vers 22h.

Nous remercions le club d'astronomie de Voiron ALBEDO 38 pour cette soirée qui a été financée par le Parc Naturel Régional de Chartreuse.



## La bibliothèque un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire librement, sans être adhérent. Je peux emprunter des documents : albums, romans, bandes dessinées, documentaires, ... en prenant une adhésion : 15€ par famille et par an.

La bibliothèque vous accueille :

Le mercredi de 15h à 18h

Le jeudi de 16h à 18h30

Le samedi de 9h à 12h

Pendant les fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

Ouverture le mercredi 5 janvier 2022 à 15h

Prochainement, des nouveautés adultes vous seront proposées accompagnées de critiques des membres du club de lecture Des livres et Vous, des romans, des policiers, des bandes dessinées, ... Les enfants ne sont pas oubliés, pour eux aussi de nombreuses nouveautés en albums, bandes dessinées, documentaires, livres jeu, romans, ...



Du 20 au 23 janvier 2022, dans le cadre des Nuits de la Lecture, la bibliothèque propose : un escape game « 3615 Enigma », un jeu d'énigme, grandeur nature ! Venez jouer en famille ou entre amis, équipe de 4 à 5 personnes, à partir de 10 ans, sur inscription.

NUITS DE LA  
LECTURE 2022

*« La France est en alerte. En raison d'un black-out, le système de refroidissement de la centrale nucléaire est à l'arrêt. La catastrophe peut survenir dans les heures qui viennent si les communications ne sont pas rétablies.*

*La veille, Yan Edgar Jivres, mathématicien à la retraite, s'est donné la mort.*

*Ces deux faits seraient-ils liés ?*

*Et si la solution était dans l'exposition sur les télécommunications que l'universitaire devait inaugurer ce soir-là à la médiathèque ? »*

*Avis aux logiciens, cruciverbistes, linguistes, ou chiffreurs en herbe !*

*Avec votre équipe, vous disposez de 45 minutes pour triompher de cet escape game.*

*L'occasion de traverser l'histoire des télécommunications, du télégraphe optique à la Machine énigme, du livre au minitel. »*

Escape game à la bibliothèque  
Gratuit sur inscription dès 10 ans

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année, prenez soin de vous ...

# Dans nos associations

## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes, après mûre réflexion, a décidé de ne pas organiser sa soirée "choucroute" prévue cette année le 27 novembre. En effet, trop de contraintes à mettre en place pour suivre les consignes sanitaires du gouvernement...

Soyons positifs et positives pour 2022 !

Nous vous donnons rendez-vous pour la St Joseph : cette soirée se tiendra le samedi 19 mars prochain. Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment festif !

En attendant, nous vous souhaitons le meilleur et une très bonne fin d'année !

Merci à toutes et tous !

## Club des aînés

Le Club des Aînés de la Commune de Saint Joseph de Rivière a été fondé le 27 mai 1977 sous la dénomination UNPRA, Club des Etangs.

Comme de nombreuses associations il vient de vivre deux années très difficiles. Pendant cette période de pandémie, aucune activité n'a été réalisée.

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons les personnes qui voudraient à nouveau faire partie de cette association afin qu'elle puisse continuer à vivre.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec :

\* Denise RAVIER : Présidente

au 04 76 55 22 08

\* Jean Pierre OCCELLI : Trésorier

au 06 70 89 03 78.

## Association Familles Rurales

Après plus d'une année d'activités au ralenti en raison de la pandémie, l'AFR est de retour avec quelques nouvelles idées de manifestations.

Afin de réunir les petits riviérois pendant les vacances scolaires, l'AFR propose des ateliers créatifs gratuits pour tous les enfants de la commune âgés de 5 à 12 ans (un après-midi par semaine).

Ces ateliers ont débuté à l'occasion des vacances de la Toussaint et seront reconduits pour celles de février et avril. Toutes vos idées seront les bienvenues !

Beaucoup d'entre nous ont profité des confinements pour effectuer du tri dans leurs placards et aimeraient vendre ce qui est en bon état à petits prix. Une manière de recycler en faisant plaisir. De là est venue l'idée aux membres de l'AFR d'organiser une brocante à la salle des fêtes de St Joseph de Rivière le dimanche 6 février avec bien sûr, respect des règles sanitaires en vigueur.

### VOYAGES

Samedi 16 octobre après plusieurs reports de date (dûs aux caprices du petit train) la journée en Matheysine a pu se réaliser avec au programme : croisière commentée sur le lac du Monteynard, petit train de la Mure, déjeuner au belvédère. Ce voyage en autocar (Aurore Evasion) a réuni sous un beau soleil 56 personnes de 5 à 80 ans et plus, qui ont été ravies de retrouver le plaisir des sorties organisées par l'AFR. Le voyage de 4 jours, les Lacs Italiens, programmé en avril 2020, reporté en avril 2021, se fera du 9 au 12 avril 2022. À cette occasion les « dames » de l'AFR remercient tous les participants déjà inscrits qui leur ont fait confiance (à elles mais surtout à l'agence Aurore Evasion) en maintenant leur séjour déjà réglé et évitant aussi bien à l'agence qu'à l'AFR, des soucis de trésorerie. Les quelques annulations ont permis aux personnes en attente de s'inscrire sans délai.

Notre traditionnel goûter des aînés aura lieu cette année le 21 mai pour un moment convivial de partage.

Pour le printemps 2022, une journée en Ardèche est à l'étude (petit train du Vivarais, musée moderne du chocolat...) pour les riviérois en priorité et les communes alentours pour compléter le car.

L'année se termine et dès le mois de novembre, l'AFR vous proposera le calendrier de l'ADMR. Si des bénévoles veulent se joindre aux membres de familles rurales pour distribuer ce calendrier, ils seront les bienvenus. Réservez-leur un excellent accueil.

Une date à retenir le 21 janvier pour notre assemblée générale, les bonnes volontés sont invitées à rejoindre l'association.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous les riviérois !**

# Dans nos associations

## Collectif c'est pour aujourd'hui et pour demain

Le 1<sup>er</sup> octobre, le collectif « C'est pour aujourd'hui et pour demain » a fêté l'inauguration du jardin public et collectif, sur un terrain prêté et co-entretenu par la commune, entre l'église et l'école.

En sortant de l'école les enfants, les parents, des habitants, Mme la Maire et des conseillers municipaux ont pu découvrir le jardin, jouer aux jeux de pêche aux légumes, chamboule-tout ou reconnaissance des plantes du jardin, manger des crêpes, goûter à des sirops naturels, déguster de la bière ou du vin pour les adultes. Tous ces produits étaient à base d'ingrédients locaux.



C'était aussi l'occasion de récupérer un bio seau et tout connaître de l'utilisation **des composteurs collectifs** pour les déchets alimentaires avec Mme Fusi, chargée de mission déchets de la communauté de commune. Ces composteurs sont maintenant installés au jardin.

Et enfin profiter du **marché de producteurs/paniers** du vendredi soir, ainsi que des produits d'herboristerie « des Sentiers Sauvages » à St Jo, de la Bière de la Caravane Brasse à Miribel, du camion-épicerie « Vrac en Chartreuse », des fromages de la ferme Aprove du Frou à Berland.

Cette fête a aussi permis de trouver (enfin !) un nom au jardin avec les votes des participants : c'est « **le Jardin de Poche** » qui a obtenu le plus de voix.

Un grand merci à Jean-Stéphane venu gentiment jouer de l'accordéon pour le plaisir de nos oreilles.

Cette manifestation était aussi inscrite dans **le mois de la transition alimentaire** pour faire connaître ce qu'apporterait une production locale et variée plus importante, ainsi qu'une consommation accessible à tous pour limiter et s'adapter au changement climatique déjà en cours et limiter notre impact sur l'environnement.

Le « Jardin de Poche » est ouvert à tous et si vous voulez participer au désherbage, plantations et autres créations, n'hésitez pas ! Vous pouvez aussi nous contacter et visiter notre site : [pouraujourdhuietpourdemain.fr](http://pouraujourdhuietpourdemain.fr)

## Gratuiterie de NOËL le 12 décembre à la salle d'animation rurale, comment ça marche ?

1 - On apporte des jeux, jouets, vêtements, livres, objets, bijoux, ou rien (on peut venir quand même) ... **en bon état et propres**. Tout ça est contrôlé à l'entrée puis déposé sur des tables.

2- On fait un tour et on peut prendre ce qui nous intéresse, il n'y a pas d'argent qui circule.

## Étang de Saint Joseph

### Rappel aux propriétaires de chiens :

Nous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades aux étangs.

Nous vous demandons également de ramasser leurs déjections pour le bien-être de tous.

De nombreux usagers se promènent aux abords des étangs. Pour que ce lieu reste agréable à tous, nous demandons à chacun de le respecter.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.



L'association de pêche La Truite des Fontaines

# Dans nos associations

## Les nouveautés de la rentrée du Sac à Jouets

Chers riviéroises, riviérois,

Notre association le « Sac à Jouets » a connu une scission le 26 mai 2021 dernier et a donné naissance à l'association « Les Petits Chartreux » qui s'occupe de maintenir l'accueil des 0/6 ans à la crèche de St Joseph de Rivière.

Pour notre part, le Sac à Jouets conserve l'accueil de loisirs du mercredi de 7H30 à 18H30 ainsi que le centre de loisirs du mois de juillet 2022. Forts de notre nouveau conseil d'administration, nous avons pour projets de répondre à une nouvelle demande d'accueil sur les petites vacances scolaires.

C'est pourquoi nous vous sollicitons via un sondage en ligne disponible sur le site de la mairie ou au :

[https://docs.google.com/forms/d/1Rmh8i\\_E3\\_0ekaA6Oschdl5FJBnRXin5g8xctC7p3hM/viewform?ts=6147a537&edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/1Rmh8i_E3_0ekaA6Oschdl5FJBnRXin5g8xctC7p3hM/viewform?ts=6147a537&edit_requested=true)

Nous avons aussi créé une page Facebook : **Le Sac à jouets Centre de Loisirs.**

Et nous accueillons également les personnes bénévoles souhaitant proposer leurs compétences auprès des enfants le temps d'un ou plusieurs ateliers : contactez Hélène au 06 26 54 03 29.

Tout au long de l'année, nous espérons pouvoir proposer différents événements pour pouvoir financer le maintien du centre de loisirs à long terme.

Nous comptons sur votre soutien pour pouvoir continuer d'accueillir les enfants de Saint-Joseph-de-Rivière et des communes avoisinantes dans les locaux de la commune.

N'hésitez pas à vous rapprocher des membres de notre conseil d'administration pour nous faire part de vos idées, de vos remarques et pour plus d'informations sur l'association :

[bureau.lesacajouets@gmail.com](mailto:bureau.lesacajouets@gmail.com)

Sylvie BOUVARD, Présidente

Lucie SEYS, Trésorière

Tous parents bénévoles pour prêter main forte lors des événements ou d'une autre manière sont les bienvenus ! Voici le mail de l'association : [sjdrsoudesecoles@gmail.com](mailto:sjdrsoudesecoles@gmail.com)

## Le Sou des Écoles de St Joseph de Rivière



Le Sou des Écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir des fonds nécessaires aux financements des projets scolaires de l'école Claude Degasperi.

Sans cette contribution financière, certains projets ne pourraient pas être mis en place (sorties scolaires avec transport, renouvellement de matériel pédagogique,...)

C'est pourquoi le SOU organise différents événements au cours de l'année pour récolter des fonds et pour participer aussi à la vie du village.

**Courant décembre** auront lieu la traditionnelle tombola, et la distribution aux enfants scolarisés de cadeaux de la part du Père Noël.

Cette année, le bureau a été renouvelé et compte parmi ses membres de nouveaux parents engagés pour la bonne cause :

Présidente : Tiphonie DE CASTRO

Vice-présidente : Akila BENAMOULA ATTALAH

Trésorière : Cindy GUILLAT

Trésorière adjointe : Julie GODDARD

Secrétaire : Maude JACQUET

Secrétaire adjointe : Lucie SEYS

### VENTES DE NOEL DU SOU DES ECOLES 2021

Le SOU des écoles de St Joseph de Rivière vous accompagne pour les fêtes de Noël et vous propose cette année une vente à emporter :

- Les **huitres** « Papytaine » du Sud Bretagne : bourriche de 24 pcs - **prix unitaire de 25€**
- Pack « **Truchet** » St Jean : 32 plaques de ravioles Truchet + 25 quenelles - **prix unitaire de 23 €**
- Pack « **Dauphinois** » : 1 sac de 4 kg ravioles surgelées + 25 quenelles nature - **prix unitaire de 38 €**
- **Colis** « **terroir** » : Ravioles Truchet (16 plaques) + Ravioli au St Marcellin et noix (500gr) + Ravioli Bleu du vercors (500 gr) + 4 Suprêmes soufflés nature + 4 Suprêmes soufflés emmenthal - **prix unitaire de 22 €**

⇒ **Remplir le bon de commande** ci-dessous + règlement par chèque (à l'ordre du Sou des écoles) à mettre dans la **boîte aux lettres** de la mairie (à l'attention du SOU des Ecoles) au plus tard le **SAMEDI 4 DECEMBRE**

⇒ **Distribution des commandes** : **JEUDI 23 DECEMBRE de 18h00 à 20h00** place du 14 Juillet 1936 (devant le Salon Pél'Mèche de St Joseph de Rivière)

### BON DE COMMANDE DE NOEL – SOU DES ECOLES – avant le 4 décembre

PRODUITS	QUANTITES	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
HUITRES Papytaine Bourriche de 24 pcs	_____	25 €	_____ €
Pack « Truchet » : 32 plaques ravioles + 25 quenelles	_____	23 €	_____ €
Pack « Dauphinois » Sachet ravioles surgelées de 4 kg + 25 quenelles	_____	38 €	_____ €
Colis du terroir 5 produits à prix fou	_____	22 €	_____ €
<b>TOTAL</b>			_____ €

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Contact Sou des Ecoles de St Joseph de Rivière : [sjdrsoudesecoles@gmail.com](mailto:sjdrsoudesecoles@gmail.com)

Contact pour les commandes : Maude FORCELLA JACQUET 06.32.19.54.82

\* Règlement par chèque à la prise de commande – ordre Sou des écoles

\*\*Aucune commande donnée après le 4 décembre ne pourra être prise en compte

# Dans nos associations

## Les 155 membres de L'ASR vous attendent au stade.

Après le grand week-end de fin de saison en Ardèche, pour fêter le retour d'une vie presque normale, après la pandémie, où plus de 130 sympathisants de l'ASR se sont retrouvés dans le plus grand camping aquatique d'Europe, la saison 2020/2021 a repris depuis mi août. La grande réussite de cette rentrée est l'engagement de 8 équipes riviéroises constituées de U7, U9, U11, U13, U15, une équipe féminine et les deux équipes seniors ; c'est en tout plus de 150 membres qui œuvrent au club où l'AMBIANCE, la SOLIDARITE et l'ESPRIT DE FAMILLE SONT LES FILS CONDUCTEURS de l'ASR. LE CLUB NE CHANGE PAS, IL EVOLUE. Ce sont en tout 22 entraîneurs bénévoles qui s'occupent des différentes équipes.

Les **U7** et **U9**, jeunes pousses RIVIEROISES avec leurs jolis maillots SPIDERMAN, sont entraînés par Mathias Garon et Marie Amélie Buisnière. Ce sont en tout 25 nouveaux joueurs qui sont venus étoffer l'effectif RIVIEROIS, des enfants nés entre 2013 et 2016 où leur jeunesse et leur fougue demandent énormément d'attention; c'est pourquoi le mercredi, le vendredi et les matchs du samedi le staff d'éducateurs est le plus important; Lilian Salvi, Olivier De Arcangélis, Zoe Elsa, Sylvain Bittante, Brandon Pilloni, Jordan Schwender épaulent les coachs principaux.

Sébastien Boffetti, Vincent Belleet Laurine Geay entraînent les **U11** et les **U13**. Un effectif de 29 joueurs où l'alliance des deux sections à l'entraînement permet de créer des exercices grandeur réelle par des oppositions à 8 qui payent car, en effet, le samedi les résultats des matchs se concluent souvent par une victoire.

Les **U15** sont entraînés par Cédric Francillon, Elliot Buisnière et Clara Locatelli. Un effectif de 16 joueurs qui évolue dans des matchs à 8. Les forces de cette équipe sont une mixité parfaite, une cohésion exemplaire et une envie d'évoluer dans le jeu, de semaine en semaine, afin de ramener le fanion de Champion d'Isère comme l'ont fait leurs aînés il y a trois ans.

**En conclusion, pour l'académie des jeunes footballeurs de l'ASR (de 5 ans à 15 ans), c'est 92 % des footballeurs de la commune qui jouent au foot à ST JO et dans la cour du groupement scolaire riviérois les survêtements rouge et noir (offerts par le club) sont vraiment à la mode.**

**L'équipe féminine** est entraînée par Steve Lapierre, Marcel Alcaraz et Gianni Di Sangro. Un effectif de 18 joueuses concentrées sur la cohésion, le travail aux entraînements, afin de remporter des victoires mais surtout sur la bouffée d'air frais qu'elles ont apportée au club, toujours avec le sourire et prêtes à donner un coup de main aux manifestations. En ce moment elles enchaînent victoires sur victoires. Bravo à elles.

**Les équipes seniors** sont entraînés par Jean Luc Chollot, Sébastien Salvi et Christian Glenat pour l'équipe fanion, Sébastien Azzaro et Olivier De Angelis pour l'équipe réserve.

Ce sont en tout 48 seniors impliqués dans la vie du club, qui en plus de jouer le dimanche viennent, pour certains, encourager leurs enfants ou leurs compagnes dans différentes catégories. La grande nouveauté, c'est que les U18 ont rejoint les seniors. Le travail pendant 4 ans de Mathias Garon a payé, en plus d'un titre de champion d'Isère, il leur a donné sa grinta de capitaine de l'équipe fanion dont certains sont titulaires.

**Gérard Garon Guinaud président de l'ASR** depuis de nombreuses années a cédé sa casquette d'entraîneur senior pour se consacrer exclusivement à son rôle de président.

En effet le club évoluant d'année en année, c'est un rôle très prenant aux responsabilités et aux décisions multiples, il orchestre la vie du club et organise entre autre les réunions mensuelles des 15 membres du bureau directeur, il est aussi l'interlocuteur principal avec la municipalité. Tout au long de la semaine il doit être au front pour pallier aux différentes actions afin que le club garde ses valeurs et un bon fonctionnement interne et surtout technique. Avec cette affluence de nouveaux jeunes, il faut résoudre le casse tête toutes les semaines pour caser les équipes sur le complexe sportif à la limite de son utilisation (deux vestiaires pour les 8 équipes, un terrain d'honneur et une surface d'entraînement et de match à 8 en sable) et veiller au bon déroulement des plateaux U7 et U9 qui rassemblent plus de 200 jeunes joueurs au stade de ST JO. L'ensemble des Riviérois l'en remercie et surtout il sait qu'il peut compter sur une équipe soudée qui remonte les manches à la moindre manifestation ou pour les travaux pour améliorer le stade.

Tous ces éducateurs sont épaulés par de nombreux sympathisants qui permettent le bon fonctionnement de l'association à la buvette et dans le lavage des maillots, Coco, Raphaëlle, Sophie, Nathalie, Corinne, Colette et Alvenina sont les femmes de l'ombre avec un rôle vital pour l'ASR. Bravo à elles !

En conclusion, l'ASR ne change pas, elle évolue à l'image de sa commune Chartrousine, jeune et toujours pleine de nouvelles idées et c'est avec l'ensemble des Riviérois et de toutes les associations que St Joseph de Rivière deviendra l'un des villages familiaux le plus dynamique et sportif de la CHARTREUSE. L'ASR contribue à véhiculer cette image aux 4 coins du département en représentant les couleurs du village par ses différentes équipes.

Le club compte sur votre soutien lors des différentes manifestations à venir (concours de belote, la brocante et le safari truites) et pour accueillir nos jeunes vendeurs de calendrier qui passeront durant cette fin d'année. En attendant de vous retrouver autour du stade, les membres de L'ASSOCIATION SPORTIVE RIVIEROISE vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ! L'ASR PLUS QU'UN CLUB, UNE FAMILLE !

# En Chartreuse

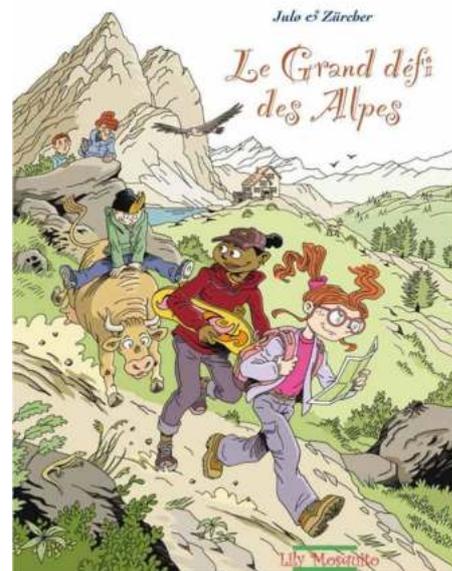
## BD Le Grand défi des Alpes La petite histoire du projet collectif

Il y a quelques années, le Parc naturel régional de Chartreuse se lançait dans la grande aventure de la littérature jeunesse, pour faire découvrir son territoire et ses richesses avec une bande dessinée « **Aventures en Chartreuse** ». Une belle réussite : la série a rencontré son public et 4 tomes plus tard les lecteurs sont toujours au rendez-vous !

Les chargés de mission Education des espaces protégés du massif des Alpes (*Parcs naturels régionaux, Parcs nationaux, Réserves naturelles nationales et Géoparc UNESCO*) se réunissent depuis 2007 au sein d'un pôle animé par Educ'alpes, réseau d'éducation à la montagne alpine, pour réaliser des projets collectifs d'éducation à la montagne. Le groupe a souhaité rencontrer le jeune public au travers de la bande dessinée et c'est fin 2019 que ce projet a commencé à germer. Muriel Zürcher, Nicolas Julo, respectivement autrice et illustrateur de la série « Aventures en Chartreuse » et les Editions Mosquito ont rapidement rejoint l'idée, donnant ainsi naissance à une nouvelle aventure professionnelle qui allait durer plusieurs mois. C'est en septembre 2021 que la bande dessinée « Le Grand défi des Alpes » paraît dans toutes les bonnes librairies ! Présentation de la BD et planches par les Editions Mosquito :

<http://www.editionsmosquito.com/ouvrage-340.html>

Public : 8-13 ans



Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation et **FAIRE** des économies d'énergies ?

Prenez rendez-vous et profitez de **conseils gratuits**, indépendants et personnalisés sur votre projet de rénovation **en Coeur de Chartreuse** :

- Priorisation des travaux ;
- Solutions techniques ;
- Énergies renouvelables ;
- Aides financières ;
- Économies d'énergie au quotidien.

### PRENDRE RENDEZ-VOUS

#### SAVOIE

Contactez le service FAIRE Savoie au  
**04 56 11 99 00**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
sauf le jeudi matin ou par mail à : [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)

#### ISÈRE

Contactez le service FAIRE Isère au  
**04 76 14 00 10**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h  
ou par mail à : [infos@infoenergie38.org](mailto:infos@infoenergie38.org)



**MERCREDI 03 NOVEMBRE 2021**  
**MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2021**

• de **14H À 18H - RDV ASDER**  
à Le Forum - 47 rue Jean Jacques Rousseau - 73360 Les Echelles

**VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021**

**VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2021**

• de **14H À 18H - RDV AGEDEN**  
à la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse - ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre deux Guiers



## DÉCHÈTERIE d'Entre-deux-Guiers

À-COMPTER DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2021

**NOUVEAUX**  
Horaires d'hiver

### HORAIRES EN +

Lundi		13h-17h
Mardi	8h-12h	
Mercredi	8h-12h	
Jeudi	8h-13h	14h-17h
Vendredi		13h-17h
Samedi	8h-12h	13h-17h

[WWW.COEURDECHARTREUSE.FR](http://WWW.COEURDECHARTREUSE.FR)



# En Chartreuse

**VACANCES DE NOEL 2021**  
**OUVERTURE DES SERVICES**

COEUR DE CHARTREUSE  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une place pour chacun-e !

**Accueil des enfants de 0 à 6 ans**

**PARENTS, VOUS CHERCHEZ UN MODE DE GARDE ?**

Structure d'accueil (crèches et halte garderie)	Commune	Téléphone	20 au 24 déc.	27 au 31 déc.
Bébibus	Mirbel les Echelles Saint Christophe sur Guers Entre deux Guers Saint Pierre d'Entremont	06 85 93 04 53	Fermé	Fermé
Fées & Lutins	Saint Pierre de Chartreuse	04 76 88 65 40	Fermé	Ouvert
Tibourets de Chartreuse	Saint Laurent du Pont	04 76 55 15 01	Ouvert 20-25-22 déc.	Fermé
Les Petits Chartreux	Saint Joseph de Rivière	04 76 55 28 79	Ouvert 20-25-22 déc.	Fermé
Petits oiseaux Petits nids	Les Echelles	06 87 12 57 26	Ouvert	Fermé
Bottines & Bottillons	La Bauche	04 79 70 59 24 07 80 80 63 42	Ouvert 20-25-22 déc.	Fermé
RAM : Assistantes maternelles et MAM	Saint Laurent du Pont	04 76 55 44 41 (Jeune)	Fermé	Fermé
	Saint Christophe la Grotte Saint Pierre d'Entremont Saint Thibaud de Couz	06 59 77 73 56 (Savoie)	Ouvert 20-21 déc.	Fermé

N'oubliez pas, les lieux accueil enfants parents

Structure parentale LAIP	Commune	Téléphone	20 au 24 déc.	27 au 31 déc.
La P'tite pause	Saint Laurent du Pont Les Echelles	04 76 55 40 80	Fermé	Fermé
Entre Monts et Mômes	Entremont le Vieux	04 79 66 84 03	Fermé	Fermé

Et l'accueil de loisirs (3-6 ans et +)

Structure AL3H	Commune	Téléphone	20 au 24 déc.	27 au 31 déc.
Centre Social Pays du Guers	Saint Laurent du Pont	04 76 55 40 80	Ouvert	Fermé *
Association AADEC	Saint Pierre d'Entremont	04 79 65 84 03	Fermé	Fermé

\* sous réserve de modifications.

www.coeurdechartreuse.fr

## CTG et Diagnostic social de territoire.

La CAF a engagé une modification des ses modalités d'intervention auprès des territoires en remplaçant les CEJ (Contrats Enfance Jeunesse) par des CTG (Convention Territoriale Globale).

La Communauté de Communes a démarré la démarche de ce changement, lors des séances de travail en commission Enfance Jeunesse et Commission Petite enfance et solidarités, afin d'élaborer la nouvelle CTG 2022 -2025.

La mise en œuvre des CTG nécessite l'élaboration d'un projet social de territoire par les collectivités.

Lors de la séance du Conseil Communautaire du 2 novembre dernier, les conseillers communautaires ont acté la réalisation de ce diagnostic par le cabinet Trajectoires groupe Reflex.

Les débats ont permis de faire ressortir une demande des communes sur la connaissance de leurs habitants et de leurs besoins.

C'est pourquoi, le diagnostic sera élargi, couvrant des champs hors de la compétence de la Communauté de communes.

Les communes s'engagent à participer pour moitié et au prorata du nombre de leurs habitants au coût financier de cette étude et en contrepartie auront un rendu individualisé sur le diagnostic démographique approfondi du profil des usagers et des services du territoire.

Pour Saint Joseph la première estimation porte sur un coût de 878 Euros, hors nouvelles subventions obtenues.

Ce diagnostic sera étayé par la prise en compte des habitants eux-mêmes au travers d'enquêtes en ligne, téléphoniques ou par voie postale.

Les habitants de Saint Joseph de Rivière sont invités à participer à ces questionnaires début 2022, afin que la municipalité puisse avoir une vision précise des besoins de chacun.

**NOUVEAU**

La Chartreuse  
 un Parc naturel régional

**LA BOUTIQUE**

Texiles, produits du terroir, arts de la table, livres, décors...  
 à l'effigie de la Chartreuse !

**RENDEZ-VOUS À L'OFFICE DE TOURISME**  
 ou sur [www.chartreuse-tourisme.com](http://www.chartreuse-tourisme.com)

# Agenda et dernière minute

## DECEMBRE 2021

- Samedi 4 Vente d'huitres / Sou des Ecoles  
Dimanche 12 Gratuiterie  
C'est pour aujourd'hui et pour demain

## JANVIER 2022

- Vendredi 7 Vœux du Maire / Municipalité  
Dimanche 9 Vente Boudins / Chasse  
Dimanche 23 Repas des Aînés / Municipalité

## FEVRIER

- Dimanche 6 Brocante / AFR  
Mercredi 9 Audition Ecole de Musique  
Echo Alpin

## MARS

- Samedi 5 Concours de Belote / ASR  
Samedi 19 Soirée la St-Joseph / Comité des Fêtes

## AVRIL

- Samedi 2 Concert de Printemps / Echo Alpin  
Dimanche 10 Election présidentielle  
Dimanche 24 Election présidentielle

## **DON DU SANG**

Pour l'année à venir, les dates de collecte de sang à retenir sont :

- Judi 13 janvier à St Laurent du Pont**  
**Vendredi 18 mars à St Joseph de Rivière**  
**Judi 09 juin à St Laurent du Pont**  
**Judi 11 août à St Laurent du Pont**  
**Judi 13 octobre à St Joseph de Rivière**

Ces interventions se déroulent soit à la salle d'Animation Rurale, soit à la salle du Revol de St Laurent du Pont aux horaires suivants : de 16h à 19h45.

Vous êtes attendus nombreux.

## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**

mail : [accueil@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:accueil@cc-coeurdechartreuse.fr)  
Accueil téléphonique au 04.76.66.81.74  
Ouverture au public le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

## **MAIRIE**

### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Ouverture de l'accueil public :  
lundi de 16h00 à 19h00,  
mardi et mercredi de 8h30 à 11h30,  
jeudi 14h00 à 17h00,  
vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

Mail : [accueil.mairiestjo@orange.fr](mailto:accueil.mairiestjo@orange.fr)

Permanence des élus :

- Madame le Maire vous accueille sur rendez-vous le jeudi entre 16h et 18h.

M. Journet, adjoint à l'urbanisme, vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 16h30 à 18h.

La cantine contact mail :

[cantine.mairiestjo@orange.fr](mailto:cantine.mairiestjo@orange.fr)

Le service périscolaire contact mail

[periscolaire.mairiestjo@orange.fr](mailto:periscolaire.mairiestjo@orange.fr)

La Bibliothèque

Tél : 04 76 06 21 37

Mail : [bib.saintjo@orange.fr](mailto:bib.saintjo@orange.fr)

## **RECRUTEMENT PERISCOLAIRE**

La commune de Saint Joseph de Rivière recrute à compter du **3 janvier 2022**, un agent périscolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16H15 à 18H30 uniquement pendant les périodes scolaires.

L'agent aura en charge l'animation auprès des enfants et participera à leur éveil par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.

Les CV et lettres de motivations doivent être adresser en mairie par courrier ou par mail.

## **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

Nous vous rappelons que l'inscription scolaire des enfants **nés en 2019** pour la rentrée 2022-2023 doit être effectuée avant **février 2022**.

Merci de vous rendre en mairie muni du livret de famille, du carnet de vaccination et d'un justificatif de domicile.